

■ **Association 'La Feuillette'**, à Fribourg, Chemin de Bonlieu 12. Nouvelle association régie par les articles 60 et ss du CCS. Statuts originaires du 25.03.1926, modifiés en dernier lieu le 12.12.1972. But: construire, gérer et administrer des locaux pour les mettre à disposition d'étudiants de condition modeste et du personnel chargé de s'en occuper; construire, gérer et administrer des logements à caractère social et à loyer modéré pour les mettre à disposition des personnes âgées; réaliser d'autres objectifs de caractère social. Organes: a) assemblée générale; b) conseil d'administration; c) vérificateurs des comptes. Ressources: a) cotisations; b) subsides; c) dons, legs; d) résultat de l'exploitation des immeubles. Membre du Comité: Raemy Joseph, de Plaffeien, à Plasselb, président, et Morel Claude, de Lentigny, à Fribourg, vice-président, tous deux avec signature collective à deux.

Journal no 258 du 20.01.2004  
(02087334 / CH-217.3.530.881-9)